

TRAIT D'UNION

N• 7 - **JANVIER 2010**

Le mot du maire

A toutes et à tous.

n an déjà! Je faisais mon premier exercice de discours de vœux! 365 jours et 2010 prend son envol! Une année chaotique avec son cortège d'événements malheureux et heureux!

A vous toutes et à vous tous, l'équipe municipale et moi-même, nous vous souhaitons d'être entourés de ceux que vous aimez, de rires d'enfants, d'amour, d'amitié. Faites le plein de chaleur dans vos cœurs !

Il est de coutume, chaque année, de dresser un bilan de l'action communale. Je vais m'y plier, mais pas de façon exhaustive, sinon je risque de vous ennuyer!

es travaux importants de voirie accompagnés de suppressions de branchements et remplacements de canalisations ont été réalisés, avec bien sûr des soucis pour circuler! Quelques grognards mais sans plus! Hélas pour eux, d'autres travaux sont prévus : enrobés sur les départementales Migault et Giannésini, bicouches sur d'autres rues. Notre rôle d'élus est de privilégier l'intérêt général aux comportements égoïstes et partisans.

L'école élémentaire s'est agrandie d'un bloc sanitaire. Du matériel informatique pour «nos gamins» des deux écoles a été acheté. Hydro-curage et débroussaillage réalisés par nos employés avec le nouveau tractopelle, ont permis au « pont des soupirs » de retrouver sa vitalité!

Notre maison communale devient moins énergivore : la chaudière à granulés de bois est opérationnelle! Ouvertures et toiture seront revues dans les semaines à venir : économie sûre pour notre facture d'énergie! Des subventions conséquentes nous ont été octroyées (Etat, Région, Conseil Général).

150 arbustes et 10 arbres de haut faîtage seront plantés. Notre projet, déposé auprès du SIVU, a été soutenu par notre députée Delphine Batho.

Des jachères fleuries plus nombreuses orneront nos espaces verts et entoureront nos bancs publics en place!

Bâtiments et espaces communaux continueront d'être entretenus par notre personnel.

Nous persévérerons dans la mise en place d'un stationnement plus raisonné et d'un plan de sécurité plus adapté. Attention aux grincements de dents...Cela ne pourra être vraiment efficace qu'avec l'assentiment et le respect de chacun d'entre nous!

Je n'oublierai pas de vous rappeler que la réalité communale se complexifie. En effet, le pouvoir de l'élu local est souvent limité par la répartition des compétences entre les différentes structures. Les élus locaux sont responsables de tout mais sont dotés de moins en moins de moyens légaux et financiers pour assumer leurs responsabilités. Les réformes territoriales dans les tiroirs risquent d'aggraver encore la situation. La loi fera de l'échelon communal une coquille vide qui privera les élus de proximité de tout pouvoir dans les domaines essentiels de la vie municipale. A vous, à nous élus, de faire entendre notre voix dans ce débat! Si nous ne voulons pas être des « béni-oui-oui »!

Je viens d'évoquer l'intercommunalité. Projet communautaire : notre nouvelle station d'épuration, en service depuis deux mois, sera inaugurée le 25 janvier.

es mots barbares tels que le SCOT, le PDU, le PLH, ont émaillé des articles de presse. Le SCOT, schéma de cohérence territoriale, se construit peu à peu. Il veut respecter un principe d'équilibre entre les espaces naturels, urbains et périurbains, un principe de mixité sociale, un principe de développement durable. A l'intérieur de ce schéma on trouve le PDU, plan de déplace-

ment urbain, et le PLH, programme local de l'habitat. Les 29 communes de la CAN doivent réussir à harmoniser tous ces principes qui vont engager l'avenir de nos territoires.

'ai défendu l'idée de la ruralité de notre espace communal comme vous avez pu le lire dans les journaux. Je rêve et je défends l'idée de « l'Humain, d'un cœur qui bat » contre la froideur technocratique et théorique! Merci de me pardonner d'avoir été un peu longue mais il faut lancer les mots pour qu'ils rebondissent!

Je terminerai mon propos par ces mots d'Albert Schweitzer : « Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage. »

ncore bonne année à toutes et à tous.

Votre maire,

Brigitte Competissa

n climat et une équipe

Ce qui frappe tout de suite quand on découvre l'école maternelle de Frontenay, c'est une atmosphère sereine et bienveillante, où le dynamisme des activités accompagne la gentillesse de l'accueil. C'est une équipe unie qui a la charge des apprentissages de nos tout-petits. La collaboration quotidienne entre quatre enseignantes passionnées par l'action en école maternelle et quatre employées communales expérimentées garantit une prise en charge chaleureuse et efficace. Et il y a de quoi faire : 117 élèves sont accueillis à l'école, avec des classes bien remplies depuis la fermeture d'un poste par l'inspection académique à la rentrée 2009.

Avant de parler plus des agents municipaux (ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) dont le dévouement accompagne chaque moment de vie de nos jeunes écoliers, découvrons quelques grandes lignes du projet de l'école.

es projets variés et de qualité

Des ordinateurs flambant neufs et une bibliothèque réaménagée enrichissent cette année la palette des activités en développant attention, logique, créativité et initiation à la lecture. L'école est également engagée, en partenariat avec l'association des parents d'élèves (APE) dans un « projet danse » qui offre aux élèves de chaque classe une dizaine de séances encadrées par une professionnelle (Agnès Pelletier, compagnie Volubilis). Quand on sait l'importance de l'éducation motrice chez le jeune enfant, on ne peut que se réjouir de cette pratique qui se terminera par la participation à des rencontres départementales (organisées par la Ligue de l'Enseignement 79) à Secondigny, le 2 avril 2010) et à un spectacle pour la fête de l'école le 11 juin 2010. N'oublions pas l'écologie : les petites et moyennes sections participeront à un projet jardinage (mars 2010), toujours avec le soutien financier de l'APE. Notons également que les 4 classes de la maternelle découvrent le sport grâce à l'USEP (sport et citoyenneté à l'école la Ligue de l'Enseignement 79).

n partenariat avec la municipalité et les parents

Toutes ces activités se déroulent dans une école régulièrement entretenue par la municipalité. Des peintures fraîches accompagnent chaque retour de vacances et il ne reste plus qu'à rénover la grande salle de jeux (utilisée également pour la garderie) pour que toutes les pièces affichent de jolies teintes vives! Les bâtiments sont âgés et nécessiteront d'autres travaux; comme à l'école élémentaire, une planification de l'engagement municipal est nécessaire. Soulignons ici que le premier effort de la commune est d'attribuer (depuis longtemps déjà) un poste complet d'ATSEM à chaque classe.



De gauche à droite : Claudie le Louarn - Isabelle Sullet - Marylène Gautreau - Laurence Arnault (Directrice)

TELETHON: 1704 kms parcourus!

- Tour des Deux-Sèvres à vélo en individuel : 380 kms. - Course en relais sur route à 5 coureurs : 237 kms. - Défi vélo d'intérieur (2 équipes féminines) : 742 kms. - Course à pied sur tapis roulant : 200 kms. - Marche de la solidarité sur tapis roulant : 145 kms.

Les dons récoltés dans notre commune s'élèvent à 5137,98 €!

Les dons des différentes communes du canton de Frontenay s'élèvent à 7843,98 €



Nos nouveaux artisans & commerçants en 2009

<mark>H</mark> IIIIIIIIII
05.49.28.41.24 ②
05.49.25.38.40
05.49.28.08.59
06.82.86.88.97
06.07.27.14.10
06.14.48.42.61
05.49.04.52.13
06.88.96.02.07
05.49.32.25.63
05.49.04.64.70
06.12.85.29.37
06.77.69.04.94 2



A VOTRE AGENDA

Jumelage : une réunion plénière est programmée le MARDI 2 MARS 2010 à 20h30 à la Tour du Prince.

Tous au marché : ne manquez pas ce moment de convivialité, avec de bons produits. Retrouvons-nous les 21 février, 21 mars, 18 avril 2010.

3

Changement de tarifs pour 2010

e Conseil Municipal a décidé de revoir les tarifs de location des différentes salles municipales pour en faciliter l'accès : Utilisateurs de la commune Hors commune SALLE POLYVALENTE Assemblée Générale & réunions Associations gratuit 44,00€ Jeux divers en Matinée 96,00€ 140,00 € Jeux divers en Soirée 127,00 € 199,00€ Bals-Spectacles-Dîners dansants 150.00 € 250,00 € Lendemain de soirée 100,00€ 100,00€ 80,00€ Vin d'honneur (grande salle) 130,00€ Hall d'entrée et petite salle 50,00€ 70,00€ Cuisine (en supplément des tarifs ci-dessus) 50,00€ 50,00€ Caution (attestation responsabilité civile à fournir)) 500,00€ 500,00€ Forfait Chauffage en sus (sauf pour AG et réunions des Associations communales) du 15/10 au 15/04 et sur demande du preneur de 20 € par jour **SALLE JEAN MONNET** Assemblée Générale & réunions Associations gratuit 30,00€ Autres Manifestations location salle 50,00€ 80,00€ Autres Manifestations location cuisine 40,00 € 40,00€ Caution (attestation responsabilité civile à fournir) 250,00 € 250,00 € Forfait Chauffage en sus (sauf pour AG et réunions des Associations communales) du 15/10 au 15/04 et sur demande du preneur de 10 € par jour SALLE D'EXPOSITION TOUR DU PRINCE 63,00 € 128,00 € La semaine du jeudi au jeudi, 1ère location 128,00 € 128,00 € La semaine, locations suivantes Le week-end du vendredi au lundi, 1ère location 32,00 € 82,00€ Le Week-end, locations suivantes 82,00 € 82,00€ 21,00 € 63,00€ La journée, 1ère location La journée, locations suivantes 63,00 € 63,00€

Invasion de Frelons Asiatiques

Le vespa velutina se distingue par sa coloration sombre, la réduction des plages jaunes sur son abdomen et ses ailes plus fumées. L'insecte aurait débarqué en France caché dans un chargement de poteries chinoises fin 2004. Le frelon asiatique semble avoir réussi à s'acclimater, au grand dam des apiculteurs, car cette grande guêpe carnassière constitue un redoutable prédateur pour les abeilles. Les études montrent qu'il peut s'adapter à 50 % du territoire où il a trouvé chez nous des conditions écologiques favorables. Les nids, généralement sphériques, vont de la taille d'un ballon de hand-ball à celui d'un ballon de foot, et comptent plusieurs milliers d'individus.

Des pièges simples peuvent être réalisés pour freiner leur prolifération. Chaque reine piégée = un nid en moins ! Les particuliers peuvent fabriquer des pièges dès mi février : à partir d'une bouteille en plastique vide (2 litres) coupée au tiers supérieur dont la partie haute sera placée à l'envers et fixée par deux agrafes pour faire entonnoir. Au fond, on disposera une demicanette de bière brune, de vin blanc ou un trait de sirop (cassis ou framboise). Le piège peut être suspendu à un arbre ou à un balcon et au soleil à une hauteur de 2 m environ. Deux pièges par hectare suffisent.

En installant des pièges dès maintenant et ce jusqu'au 1er mai, pour supprimer les reines qui pondent durant toute cette période, chaque citoyen peut lutter contre ce phénomène. Passé le mois de mai, mieux vaut retirer les pièges car ils risquent de capturer d'autres espèces. C'est un geste simple, citoyen et écologique.

Si vous avez repéré un nid, vous pouvez appeler un désinsectiseur. Dans tous les cas, informer votre mairie.

[⇒] NB : pour les entreprises et autres catégories d'utilisateurs souhaitant louer les salles se renseigner en Mairie

ALLONS A L'ECOLE MATERNELLE (suite de la page 2)

our terminer, faisons un peu plus connaissance avec le travail de nos ATSEM: accueillir les enfants dans la classe ou à la garderie, les aider à s'habiller et se déshabiller, préparer les activités éducatives avec l'enseignante ou le personnel du centre de loisirs, participer à l'encadrement de divers ateliers, accompagner aux sanitaires, assurer le service de la cantine, aider les enfants à prendre leur repas, mettre en place et ranger les lits et la literie pour la sieste, effectuer le nettoyage, l'entretien et la remise en ordre du matériel et des locaux utilisés pour les différentes activités... Et surtout, participer à cette prise en charge attentive à chacun qui caractérise l'école maternelle.

es parents, avec qui les relations et les collaborations sont excellentes, peuvent confier en toute tranquillité leurs enfants à notre école publique Jean Rostand! N'hésitez pas à contacter la présidente de l'association des parents d'élèves, Mickaëla Ecalle, qui répondra à vos questions et facilitera votre implication dans la vie de l'école.

Dernières réalisations communales

L'entretien du patrimoine communal, l'amélioration du cadre de vie et du service quotidien rendu aux « citoyens-usagers » est une préoccupation constante de l'équipe municipale. Cet engagement est rappelé par notre maire dans l'éditorial de ce journal comme dans son discours des vœux.

Chasse au plomb: l'alimentation en eau de qualité et le renouvellement d'installations vétustes sont une préoccupation constante et une charge importante pour la municipalité qui s'acquitte au mieux de cette obligation en planifiant, entre autres travaux, le renouvellement des « branchements plombs ». Ce sont ainsi 62 branchements qui ont été renouvelés en 2009. Et il en reste encore plus de 250 pour les années à venir. Quand on sait que le coût de chaque intervention est de l'ordre de 1000 € et qu'à chaque fois se greffent des travaux supplémentaires (canalisations, etc.) on situe mieux « l'effort obligé » de la commune à ce niveau...

a roule pour vous : l'amélioration de la voirie communale a concerné les rues « Du Four Grenier », « Du Gué », « De la Grande Aire», « De l'Isle », le tout représentant une longueur de près de 1km 500 et une surface de plus de 6500 m2. Avec le Conseil Général, ce sont également des voies importantes qui ont été refaites « à neuf » : « Rue du stade », « De la Grande Fontaine », « Rue Giannesini », « Rue Migault ».

lus de verdure : pour agrémenter nos liaisons douces et petits jardins qui ont déjà été équipés de ces « bancs publics » chers à Brassens, ce sont maintenant près de 150 arbres et arbustes qui vont être plantés par nos jardiniers, dans le cadre de la première tranche d'un projet conduit par le Syndicat de Pays du Marais Poitevin dont le siège est à Frontenay. Troènes, aubépines, fusains, noisetiers, frênes, érables, chênes, aulnes agrémenteront ainsi nos déplacements quotidiens ; il va falloir apprendre à reconnaître les diverses espèces !

l'école élémentaire : un bloc sanitaire modulaire flambant neuf a été installé et offre 5 nouvelles toilettes, des lavabos et des rangements, le tout étant relié aux bâtiments existants par un sas protecteur réalisé en régie. Nos agents bâtissent et aménagent également un local de rangement qui va permettre de stocker en sécurité le matériel nécessaire aux jeux et sports de nos 195 filles et garçons .

la mairie : comme vous le savez sans doute, le bâtiment communal fait l'objet d'une rénovation d'envergure dans le cadre d'un projet « écodurable » développé avec l'aide du CRER (Centre Régional pour les Energies Renouvelables). Chaque réalisation (toiture, isolation, chauffage...) vise donc les économies et l'utilisation de matériels et consommables aux qualités contrôlées. Dans ce cadre la municipalité a obtenu des subventions importantes (80% environ) qui atténuent d'autant la charge budgétaire. Vous êtes invités à découvrir la première tranche de ces travaux supervisés avec attention par l'adjoint responsable M.Cailleton : une chaudière neuve, puissante, silencieuse qui s'alimente en granulés de bois à partir d'un silo de 15 m³ (réalisé en bois bien sûr) installé dans une de nos jolies caves voûtées. La consommation est faible et la chaleur douce.

Il fait bon venir dans notre maison communale!



C.C.A.S, comme Solidarité

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour mission de venir en aide aux habitants de la commune les plus démunis, en lien avec l'ensemble des organismes intervenant dans ce domaine. La solidarité communale s'organise ainsi autour du maire qui préside un conseil d'administration de 12 membres composé paritairement d'élus et de personnes représentatives des organismes évoqués ci-dessus. Le principe du secret partagé assure la confidentialité des situations examinées. Durant l'année 2009, à Frontenay, une quinzaine de dossiers a fait l'objet d'une étude attentive débouchant sur des aides permettant de surmonter des problématiques humaines difficiles (impayés d'électricité par ex.). Bernard Baraud, l'adjoint qui anime le CCAS, assure également le fonctionnement de la « Banque alimentaire » qui permet (avec l'aide de nombreux bénévoles) de soutenir plus de 40 habitants de Frontenay par des distributions mensuelles (aliments, produits de première nécessité...). Ces actions -et bien d'autres encore qui sont conduites au quotidien- illustrent ce principe de solidarité auquel est attachée l'équipe municipale et qu'il appartient aussi à chacun de nous de faire vivre au mieux dans son environnement.

Pour en savoir plus : http://www.unccas.org/presentation/ccas.asp

Mangeons local, c'est éco... logique !

e Syndicat de pays du Marais poitevin (1), dont le siège est basé à Frontenay, est à l'initiative d'une réflexion sur la mise en place d'une filière locale d'approvisionnement en produits alimentaires pour les différentes collectivités des 20 communes adhérentes au Syndicat. Ce projet répond à différentes problématiques telles que la qualité gustative, nutritionnelle et sanitaire des aliments distribués dans les cantines, l'empreinte écologique laissée par notre système d'approvisionnement actuel, la difficulté à développer ou à soutenir une agriculture saine et respectueuse de l'environnement, facteur de développement économique. Un groupe d'élus des différentes communes et de responsables professionnels de la production et de la transformation s'est réuni en novembre dernier pour débuter l'état des lieux sous la houlette de Delphine Batho. Échanges riches et constructifs! L'idée n'est pas de faire manger obligatoirement du « bio » tous les jours à nos enfants mais bien d'approvisionner les cantines scolaires avec des produits de saison issus du Marais et des alentours que ce soit en viande et en légumes et ceci avec des coûts maîtrisés. En décembre dernier, les enfants du collège et des écoles élémentaires et maternelles de Frontenay ont été initiés à quelques aliments issus de l'agriculture biologique. A poursuivre!

(1) Le Syndicat de pays du Marais poitevin, <u>présidé par Delphine Batho</u> a pour objet la mise en œuvre de toute action concourant au développement local et durable de son territoire et à la valorisation de l'identité maraîchine deux sèvrienne. Les communes adhérentes: Amuré, Arçais, Bessines, Coulon, Épannes, Frontenay RR, La Rochénard, Le Bourdet, Le Vanneau-Irleau, Magné, Mauzé sur le Mignon, Priaires, Prin Deyrançon, St Georges de Rex, St Hilaire la Palud, St Symphorien, Sansais, Usseau, Vallans.

Vos représentants: Alain Chauffier, Olivier Courtot.

Une nouvelle station d'épuration

n septembre 2006, les nouvelles obligations concernant le traitement des eaux (interdiction de rejet dans les cours d'eau en été), ont conduit la CAN à réaliser un diagnostic des stations d'épuration en service sur son territoire. Le résultat ayant mis en évidence la non conformité au nouveau cahier des charges de notre station située Rue du Rivaud, la Préfecture n'avait donc d'autre alternative que de rédiger un arrêté ordonnant à la CAN de prendre les dispositions qui s'imposaient.

26 mois plus tard, le 3 novembre 2008, la CAN donnait le premier ordre de service qui lançait la construction d'une nouvelle station d'épuration située à « La Grande Grange », avec un achèvement de travaux stratégiquement programmé fin 2009, correspondant au terme du contrat d'assainissement SAUR et dont la CAN reprend à ce jour la compétence.

euros, réparti sur plusieurs tranches. Cet investissement n'impactera aucunement le portefeuille des frontenaysiens, la CAN en est le seul financeur. Techniquement, ce nouvel outil à la capacité de traiter 1000 m³ d'eaux usées par jour. Actuellement en période de test, à hauteur de 500 m³ par jour (soit les eaux usées de toute l'agglomération frontenaysienne), la station devrait fonctionner à plein régime en recevant les eaux usées des communes de Vallans, Epannes et Amuré, dès que la période sans incident sera jugée significative.



U ne fois les travaux de voirie achevés, au printemps 2010, vous pourrez vous y rendre au détour d'une promenade en famille.

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay Rohan-Rohan Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr.

<u>Directeur de la publication :</u> Brigitte Competissa, <u>coordination de la rédaction :</u> Alain Chauffier,

<u>membres du comité de rédaction :</u> Fred Ecalle, Thierry Mouchard, Bruno Paroldo, Laurent Vincelot.